

Regroupant en slovenie

1 COLLECTE DE PREUVES

Quels documents devez-vous fournir ?

- l'existence de liens familiaux avec les personnes avec lesquelles vous souhaitez être réunis (par exemple : actes de naissance, actes de mariage, livrets de famille, certificats de baptême, etc.),
 - l'identité des membres de la famille (par exemple : pièces officielles d'identité comportant une photographie – passeport ou carte d'identité).
- **Conditions particulières pour les membres de la famille élargie**
- Vous devez prouver un devoir de prise en charge des membres de la famille, conformément à la loi du pays d'origine.

Famille à l'étranger

La famille recueille et envoie :

- les documents originaux ou
- une copie certifiée conforme des documents.



2 REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE

Remplissez un formulaire de demande séparé pour chaque membre de la famille



Joignez au formulaire :

- des copies certifiées conformes* ou les originaux des preuves des liens de parenté (par exemple : actes de naissance, actes de mariage),
- des copies certifiées conformes* ou l'original d'une pièce d'identité avec photographie du membre de la famille avec lequel vous souhaitez être réuni,
- une photographie du membre de la famille (4,5 x 3,5 cm),
- un consentement écrit pour transmettre les données concernant les membres de la famille à des organisations internationales

Le PIC⁴ peut vous aider à déposer votre demande.

→ **SIGNEZ LE FORMULAIRE ET ENVOYEZ-LE AU MNZ¹**

3 DÉPÔT DE LA DEMANDE

Veuillez soumettre : ***certifié par un notaire**

- les documents originaux ou
- des copies certifiées conformes des documents*

→ Une fois la procédure terminée, veuillez les renvoyer dès que possible aux membres de la famille, car ils en auront besoin pour s'identifier auprès de la mission diplomatique ou du consulat de Sloveie et pour leur voyage.

LES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE TRADUITS EN SLOVÈNE.

PRÉPARATIFS DE L'ARRIVÉ DE VOTRE FAMILLE

- Informez le conseiller pour l'intégration UOIM⁶
- Prévoyez un logement approprié pour la famille,
- Prévoyez l'intégration de la famille dans la société et dans les activités d'intégration,
- Informez-les sur leurs droits et leurs devoirs.

Le conseiller en intégration de l'UOIM⁶ et les organisations non gouvernementales apportent leur soutien à l'arrivée de la famille.

Prise des empreintes digitales :

- à la mission diplomatique de Sloveie ou
- au consulat de Sloveie ou
- après l'arrivée en Sloveie.

Pour la remise des documents à l'étranger, l'OIM³, le HCR⁵ ou le CICR² peuvent apporter leur aide.

Approbation du regroupement familial par le ministère de l'Intérieur (MNZ1)

délivrance

retrait des permis de séjour biométriques

VOYAGE VERS LA SLOVÈNE

L'assistance de l'OIM³ peut potentiellement offrir :

- l'organisation du voyage et l'achat des billets d'avion,
- une évaluation des éventuels besoins de la famille,
- des renseignements,
- un visa de sortie,
- une assistance médicale en cas de problèmes de santé,
- un accompagnement durant le voyage et une assistance à l'aéroport.

Dans le cas où un membre de la famille n'est pas en mesure d'obtenir un passeport de son pays d'origine, des passeports temporaires peuvent être obtenus auprès du ministère de l'intérieur (MNZ) en Sloveie.

passeport



permis de séjour biométrique

1 COLLECTE DE PREUVES

4 DÉLIVRANCE DU PERMIS DE SÉJOUR

5 ARRIVÉE EN SLOVÈNE

QUI PEUT M'AIDER DANS LA PROCÉDURE DE REGROUPEMENT FAMILIAL ?

PIC - CENTRE JURIDIQUE POUR LES DROITS DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le PIC peut aider les bénéficiaires d'une protection internationale à remplir et à déposer leur demande. Le PIC peut également fournir des conseils juridiques gratuits et une représentation tout au long de la procédure.

Contact : pic@pic.si ou téléphone : +386 51 681 181.

HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (HCR)

Aide à l'obtention des documents nécessaires en provenance du pays d'origine et à la remise de ces documents.

Contact : hunbu@unhcr.org

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)

Aide à la remise des documents, à l'organisation et à la réalisation du voyage des membres de la famille depuis leur pays d'origine jusqu'en République de Slovénie.

Contact : iomljubljana@iom.int ou téléphone : +386 1 434 73 51

CROIX ROUGE DE SLOVÉNIE

Aide à l'obtention des documents nécessaires dans le pays d'origine, aide à l'organisation et à la réalisation du voyage des membres de la famille depuis leur pays d'origine vers la Slovénie, l'organisation et la réalisation du voyage des membres de la famille depuis leur pays d'origine et leur intégration en République de Slovénie.

Contact : rdec.kriz@rks.si ou téléphone : +386 1 24 14 300

Auteurs : Urša Regvar et Katja Žunec Stritar
(PIC - Centre juridique pour la protection des droits de l'homme et de l'environnement)

Relecture : Mojca Lenassi

Traduction : Mary Ellen Ramasimanana Virtič

Couverture et illustrations : Ana Demšar, Studio Jager d.o.o.

Conception graphique : Ana Demšar, Studio Jager d.o.o.

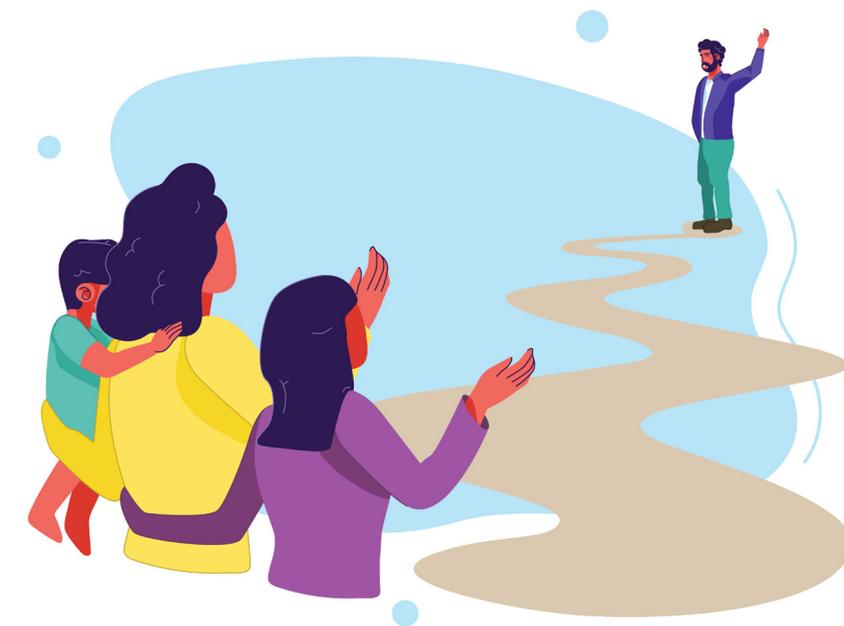
Imprimé à partir de: ZMAS Group d.o.o

Éditeur : Croix-Rouge de Slovénie

Lieu et année de publication : Ljubljana, 2024



GUIDE DE LA PROCÉDURE DE REGROUPEMENT FAMILIAL POUR LES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE



Co-funded by
the European Union